

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal Du 04 Mai 2023 à 20 heures 00 en visio-conférence

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Aurélien DOMMANGET, après avoir été dûment convoqué le 29 Avril 2023.

Réunion : Extraordinaire en visio-conférence

Étaient présents : Messieurs et Mesdames, Joël DESSEIN, Aurélien DOMMANGET, Ludivine DUFOUR, Dominique LORIDAN, Carole PARREIN, Philippe PIQUET, Marie FASQUELLE, Maxime SGARD, Christophe COURBY, Philippe PIQUET.

Absent excusé : David DUBOIS

Absente non excusée : Véronique CLABAUX

Procuration en cas de votes : Maxime SGARD donne sa procuration à Christophe COURBY, David DUBOIS donne sa procuration à Joël DESSEIN

Secrétaire de séance : Mr Joël DESSEIN

Ordre du jour

- 1- Désignation du secrétaire de séance.
- 2- Approbation et ratification du compte rendu du 10 Avril 2023.
- 3- Informations au conseil.
- 4- Retour appels d'offres concernant l'église.
- 5- Délibération plan de financement diagnostic église.
- 6- Questions divers.

1) Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Joël DESSEIN se propose.

2) Approbation et signature du compte-rendu du 10 Avril 2023

Le compte-rendu de la réunion ordinaire du 10 Avril 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3) Informations au conseil.

M. le maire Aurélien DOMMANGET informe le conseil des nouvelles suivantes :

- Le jeudi 11 Mai à 16h00 aura lieu une réunion avec le PNR afin de déterminer le contenu et l'emplacement d'un panneau pédagogique et d'informations.
- Nous n'obtiendrons probablement pas de subvention pour notre nouvel éclairage public à LED, nous allons cependant essayer d'en obtenir une via le fond vert.
- Le terrain de l'ancienne pisciculture initialement acheté par l'EPF devrait être racheté par le SYMVAHEM, de ce fait l'entretien serait pris en charge par le syndicat.

4) Retour appel d'offres concernant l'église

Monsieur Dommanget présente les différences entre les offres, il s'en suit un débat concernant les moyens techniques mis en œuvre, les coûts et les délais.

	BARRIOL	MASUREL	T'KINT
Délai diagnostic	28 semaines	12 semaines	6 semaines
Délai exécution maîtrise d'œuvre	12 mois	18 mois	Non rempli
Coût diagnostic TTC	32592	22641,60	21000
Coût de la maîtrise d'œuvre post diagnostic	9% du coût des travaux	9,5% du coût des travaux	8% du coût des travaux
Mesures d'urgence directement identifiées	Non	Oui	Non
Moyens	Traditionnels	Traditionnels	Traditionnels + modélisations 3D et drone
Réunions	Régulières + aide à la recherche de subventions	Très régulières	Régulières + réunions avec les financeurs
Prescription étude géotechnique	Oui en fonction des premières constatations	Oui en fonction des premières constatations	Non évoqué
Prise en compte de l'accessibilité	Non évoqué	Oui	Non évoqué
Prise en compte de l'entretien post travaux	Non évoqué	Oui, cahier des charges entretien	Minimise l'entretien par le choix des matériaux

5) Délibération plan de financement diagnostic église.

Résultat du vote après débats : l'Unanimité des membres présents se prononce pour la société MASUREL

6) Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Signatures

Aurélien DOMMANGET,
Maire

L. DUFOUR
1^{er} Adjoint

C. COURBY
2^{ème} Adjoint



M. SGARD
3^{ème} Adjoint

Les Conseillers Municipaux présents :

V. CLABAUX

J. DESSEIN
Secrétaire de séance

D. DUBOIS

D. LORIDAN

C. PARREIN

P. PIQUET

